

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

Le programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets inscrits dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif, leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

Ce Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional du PETR Pays Tolosan. Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévues au titre du contrat de développement territorial régional du PETR Pays Tolosan.

PROSPECTIVE A 3 ANS

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		2019	2020	2021
AXE STRATEGIQUE 1 : Le projet de revitalisation s'installe en cœur de bourg				
ACTION 1.1 Accompagner les dynamiques de revitalisation	1.1.1 Recruter un Manager de Ville pour mener à bien l'opération dans sa globalité et sur le long terme			
	1.1.2 Aménager des locaux dédiés à l'opération de revitalisation dans le centre historique sur l'îlot Crayssac			
AXE STRATEGIQUE 2 : La dimension patrimoniale définit l'identité du projet				
ACTION 2.1 Inventorier, protéger et valoriser le patrimoine architectural dont les cœurs d'îlots	2.1.1 Mobiliser le service régional de l'inventaire Général pour mieux connaître le patrimoine et le protéger			
	2.1.2 Engager une étude pour permettre le classement de la bastide en « Site Patrimonial Remarquable »			
	2.1.3 Diffuser et faire reconnaître le patrimoine d'intérêt commun par l'obtention d'un label et l'intégration dans un réseau de villes patrimoniales			
	2.1.4 Développer des actions pédagogiques et culturelles sur la qualité d'habiter dans la bastide			
	2.1.5 Repérer tous les cœurs d'îlots et valoriser ceux qui sont remarquables			
ACTION 2.2 Inventorier, protéger et valoriser les éléments de nature en ville	2.2.1 Mettre en place une étude de maîtrise d'oeuvre sur la reconfiguration des jardins publics et réaliser les travaux			
	2.2.2 Adapter aux nouveaux usages les espaces jardinés; leur redonner qualité et spécificité			
	2.2.3 Diagnostiquer le patrimoine arboré puis élaborer un plan de gestion pluriannuel			
ACTION 2.3 Inventorier, protéger et valoriser le patrimoine naturel	2.3.1 Rassembler la connaissance sur le patrimoine naturel afin de valoriser certains espaces			
	2.3.2 Mettre en place un programme pédagogique qui permettra de sensibiliser et d'éduquer à la protection de l'environnement dans toutes ses composantes			
	2.3.3 Participer au développement des voies douces et sentiers de randonnées			
ACTION 2.4 Conserver, restaurer et valoriser le patrimoine bâti majeur de la ville	2.4.1 Diagnostiquer et programmer par phase les travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption et de son mobilier			
	2.4.2 Restaurer et mettre en valeur les éléments architecturaux remarquables dont le portail d'accès du jardin de l'ancienne Perception et la Chapelle Saint-Jacques			
	2.4.3 Contractualiser les travaux de strict entretien des bâtiments classés			

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		2019	2020	2021
ACTION 2.5 Faire vivre le patrimoine au cœur de la bastide	2.5.1 Mettre en scène et en valeur le patrimoine communal par un projet culturel			
	2.5.2 Engager une action emblématique sur la réouverture et la valorisation d'un cœur d'îlot			
	2.5.3 Monter une opération exemplaire et novatrice sur l'îlot Size			
	2.5.4 Mettre en place une opération « façades » sur le centre ancien et les premiers faubourgs			
	2.5.5 Projeter l'installation d'équipements publics			
AXE STRATEGIQUE 3 : Les dynamiques économiques et touristiques renforcent l'attractivité de Grenade				
ACTION 3.1 Participer à la structuration de l'offre commerciale sur le territoire	3.1.1 Regrouper les commerces et les services commerciaux pour renforcer la commercialité			
	3.1.2 Dessiner un projet urbain de requalification d'entrée de ville autour de la fonction commerciale			
	3.1.3 Penser l'aménagement d'un nouveau quartier en proposant une opération mixte habitat / commerces de proximité / espaces publics			
ACTION 3.2 Renforcer la commercialité du centre historique	3.2.1 Mettre en œuvre des outils d'observation et d'action sur l'activité commerciale au sens large			
	3.2.2 Installer un parc public de stationnement dans le centre historique et poursuivre la requalification des espaces de stationnement en périphérie de la bastide			
	3.2.3 Développer et moderniser le commerce par la recherche de moyens dédiés (ex FISAC)			
	3.2.4 Lutter contre la vacance commerciale et agir sur ses effets			
	3.2.5 Participer à la promotion du commerce de centre-ville			
	3.2.6 Participer au développement d'actions d'animation du commerce en centre-ville			
	3.2.7 Faire évoluer l'occupation du Domaine Public pour avoir une ville plus animée au quotidien			
	3.2.8 Faire évoluer la gestion du marché hebdomadaire			
	3.2.9 Valoriser les productions locales raisonnées			
AXE STRATEGIQUE 4 : le centre-bourg réinvente les liens avec son territoire				
ACTION 4.1 Prévoir les équipements futurs du bassin de vie	4.1.1 Identifier les besoins en futurs équipements et services et projeter leur implantation			
	4.1.2 Mettre en place une stratégie foncière : de l'observation à l'action			
	4.1.3 Favoriser la mobilité au quotidien par un schéma directeur des déplacements doux/vélo et l'amélioration des déplacements en transport en commun			
Action 4.2 Requalifier les entrées de villes et réaménager les espaces publics du centre historique	4.2.1 Elaborer un plan de référence des espaces publics			
	4.2.2 : Requalifier le Quai de Garonne			
	4.2.3 Réaménager les rues et trottoirs de la bastide			
	4.2.4 Apaiser le centre-ville et assurer la sécurité de tous les modes de déplacement			
	4.2.5 Réaménager et requalifier l'entrée de ville Route d'Ondes			
	4.2.6 Réaménager et requalifier une première rue du centre historique : la rue Gambetta			
	4.2.7 Réaménager et requalifier l'entrée de ville depuis la rue Gambetta (RD2) jusqu'au croisement avec la route de Montalout (RD17)			
	4.2.8 Réaménager et requalifier l'entrée de ville par la route de Montalout (RD17)			

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		2019	2020	2021
Action 4.3 Développer l'attractivité résidentielle	<i>4.3.1 Définir une Politique de l'Habitat et favoriser un partage à l'échelle du territoire par un outil stratégique</i>			
	<i>4.3.2 Soutenir les politiques nationales et départementales sur les enjeux prioritaires du Logement</i>			
	<i>4.3.3 Etudier la mise en place d'un dispositif type OPAH et les actions pour réhabiliter l'habitat et le valoriser</i>			
	<i>4.3.4 Elaborer une charte qualité de l'habitat</i>			
	<i>4.3.5 Mettre en place des outils d'information, de communication, d'animation et de suivi</i>			